

Le nouveau petit rapporteur.



Le Conseil Municipal du 1^{er} septembre 2020 a délibéré et pris les décisions suivantes :

1.Approbation du dernier compte-rendu : à l'unanimité.

2.Délégations d'attribution au Maire pour la durée du mandat :

Le Conseil approuve un changement de formulation pour une délégation.

3.Bail de location – local à usage commercial :

Le Conseil autorise le Maire à signer un bail de location pour un local à usage commercial avec Mme GEBER Marie pour la location du local destiné à l'épicerie/café. Le local sera mis gracieusement à sa disposition les six premiers mois.

L'épicerie ouvre ses portes mardi 8 septembre !

4.Travaux de réfection cour de l'école :

Le Conseil approuve un devis concernant la réfection partielle des enrobés de la cour de l'école (suite aux dégradations provoquées par les racines des arbres) ainsi que l'offre de prix pour le remplacement des arbres.

5.Lotissement « La Promenade » - dénomination de rue :

Le Conseil décide d'attribuer le nom « rue de l'Ours » - référence faite au blason de la commune - à l'unique voie desservant le lotissement.

6. Dotation de Soutien à l'Investissement Local :

Le Conseil profite de cette dotation de l'Etat pour faire une demande d'aide supplémentaire pour le remplacement de l'équipement numérique de l'école.

7. Investissement matériel :

Le Département du Haut-Rhin dispose encore d'une enveloppe à distribuer en 2020 dédiée à certains investissements. Le Conseil décide de faire une demande pour le remplacement d'une tondeuse vieillissante.

8. Personnel communal :

Le Conseil approuve la mise à jour du régime indemnitaire des Agents de la commune.

9. DIVERS :

- ☞ Péri-scolaire : le Conseil remercie la Municipalité d'Algolsheim pour avoir permis la mise en œuvre du péri-scolaire, ainsi que le Directeur de la Maison d'enfants « La Nichée » pour la mise à disposition de deux mini bus pour le transport des enfants vers le péri-scolaire et retour, en attendant de réceptionner les nouveaux véhicules (retard de livraison en raison du Covid-19). **Les 16 places sont toutes occupées !**
- ☞ Ecole : un carillon sera installé prochainement, afin de mieux respecter les horaires.
- ☞ Crise sanitaire : certaines associations vont pouvoir reprendre leurs activités dans la salle polyvalente en suivant un protocole sanitaire strict.

Dates à retenir :

- ☞ 22 septembre : fermeture exceptionnelle de la mairie pour cause de formation
- ☞ 25 septembre : don du sang à Algolsheim – tartes flambées
- ☞ **20 et 27 septembre : élections législatives**
- ☞ 11 octobre : repas paroissial à emporter ! Une information suivra dans les boîtes aux lettres.

Offre d'emploi

La Commune d'Obersaasheim recherche un agent communal polyvalent et autonome

Travail idéal pour une personne (retraité ou autre) à la recherche d'un complément de revenus.

Temps de travail : 15 à 20 heures/semaine

Bonne Rentrée !